

**DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE
ET DU GREFFE**

ENTRÉE EN VIGUEUR

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-U59-13
PPCMOI – PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU
D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE CONCERNANT LE BÂTIMENT PROJETÉ SUR LE LOT
PROJETÉ 6 423 993 DU CADASTRE DU QUÉBEC– REDÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL -
ZONE HA-105**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

La « Résolution numéro 2021-U59-13, adopté en vertu du règlement numéro 2015-U59 – PPCMOI – projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble concernant le bâtiment projeté sur le lot projeté 6 423 993 du cadastre du Québec– redéveloppement résidentiel - zone Ha-105 » a été adoptée par le conseil de la Ville le 31 août 2021 et **est entrée en vigueur le 20 septembre 2021.**

Un certificat de conformité a été émis le 20 septembre 2021 à la suite de l'approbation de cette résolution par le conseil de la MRC des Laurentides, lequel est réputé conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire.

L'objet de cette résolution est décrit dans son titre.

La résolution est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville, en utilisant le navigateur Chrome ou Edge, par le biais de la section « Accès rapides » et le bouton « Conseil municipal – documents pour la prochaine séance (séance du 31 août 2021 – Ville) » et à l'hôtel de ville sis au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts, du lundi au vendredi, de 8 heures à 17 heures (sauf les jours fériés) ou en faisant la demande par courriel à l'adresse greffe@vsadm.ca ou par téléphone au 819-326-4595, poste 3242.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 22 septembre 2021.

Me Stéphanie Allard, greffière